

## LE CHANGEMENT À L'IRD C'EST POUR QUAND ?

### Déclaration liminaire du STREM Conseil d'administration du 29 juin 2012

Nous avons, en tant qu'administrateurs élus, représentants des personnels, à veiller à ce que l'Institut gère au mieux les ressources qui lui sont allouées pour assurer ses missions. C'est pourquoi, suite au changement politique récent à la tête de l'état, nous souhaitons relayer dans cette déclaration liminaire les inquiétudes des personnels sur quelques points clés qui concernent le fonctionnement actuel et l'avenir de l'Institut.

### Place de l'Institut dans le contexte national de la recherche

Une clarification du positionnement de l'IRD s'impose. Ces dernières années, nous avons assisté à des dérives qui ont abouti dans certains cas à un affaiblissement des capacités du personnel à remplir ses missions :

**L'UMRisation** totale à marche forcée des unités de recherche a abouti à une dilution des forces plutôt qu'à une mobilisation de nos partenaires français vers la recherche pour le développement au Sud. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'idéologie a prévalu sur les considérations scientifiques. **Nous souhaitons qu'une réflexion s'engage sur l'intérêt de maintenir notre participation à des UMR où les missions de l'IRD ne sont pas ou peu mises en œuvre, et sur la création d'unités propres autour de certaines questions stratégiques.** Dans un certain nombre de cas, l'utilisation des moyens est bien loin de celle d'un budget normalement destiné à l'aide publique au développement, puisqu'il s'agit de pallier la grande misère des universités françaises.

Par ailleurs, nous renouvelons nos interrogations concernant le caractère artificiel du rattachement de certaines unités aux investissements d'avenir - Labex, Equipex, Idex – qui fait

craindre que les bénéficiaires réels ne soient pas ceux que l'IRD est en droit d'attendre. **Nous souhaitons une remise à plat des participations et des engagements financiers de l'Institut.**  
**Le fiasco de l'AIRD « L'agence de moyens sans moyens »**

Force est de constater qu'en dépit de son changement de statut en 2010, l'agence est incapable de jouer le rôle de structuration de la recherche nationale pour le développement au Sud qui lui était dévolu. Ce n'est pas faute d'avoir année après année systématiquement vampirisé le budget de l'opérateur de recherche, en fonctionnement comme en moyens d'expatriation. Adosser l'agence à l'IRD n'a certainement pas aidé à motiver des partenaires par ailleurs peu mobilisés par les tutelles.

Partant de ce constat, nous demandons que le devenir de l'AIRD soit clarifié. L'articulation IRD/AIRD n'est pas satisfaisante, et les missions de l'AIRD sont loin d'être limpides. Nous demandons à ce que l'AIRD change de nom pour éviter toute confusion. Elle doit aussi disposer d'un statut juridique, d'un budget, et de personnel propres, et être adossée non pas à un opérateur de recherche qu'elle parasite, mais à une des deux véritables agences de moyens que sont l'ANR pour la recherche et l'AFD pour le développement. Il convient également de se poser la question du positionnement de cette agence par rapport aux cinq Alliances Nationales.

**Nous attendons aujourd'hui l'assurance qu'un opérateur de recherche performant, ne disparaîtra pas au profit d'une agence inefficace.**

**Le déménagement du siège à Marseille : une opération politicienne qui nuit au bon fonctionnement de l'Institut**

Ce déménagement, dicté par des considérations purement politiciennes, a été effectué en contradiction avec les conclusions de la commission d'évaluation des dossiers. Lille, Bondy,

Nantes et Montpellier, qui n'étaient pas alors des villes politiquement correctes ont été éliminées.

Les conséquences pour l'institut sont désastreuses :

- 1) Le déménagement a éloigné les chercheurs des lieux de décision et de pouvoir. Il tend à réduire l'IRD à un institut marseillais, coupé des autres organismes français, voire des ministères ;
- 2) L'IRD ne se trouve plus sur la tournée des décideurs partenaires ou internationaux en visite en France ;
- 3) Le coût financier est important (location des locaux actuels), sans compter le surcoût permanent des frais de voyage entre Paris et Marseille. Par ailleurs l'Institut n'a pas bénéficié d'un retour sur la vente de l'ancien siège à Paris ;
- 4) Le coût humain de ce déménagement est également désastreux. Il s'est déroulé dans l'improvisation et la précipitation, et a eu pour conséquence de désorganiser les services centraux, qui ne s'en sont pas encore remis.

**Une fois de plus, le STREM s'insurge contre le coût social, humain et financier de ce déménagement. Nous demandons également des nouvelles des locaux définitifs dans lesquels l'IRD pourra enfin se sentir « chez lui » et plus proche de ses équipes de recherche. Si une solution acceptable et durable n'est pas rapidement proposée à Marseille, nous demandons aux nouvelles autorités d'envisager des solutions alternatives, comme un éventuel retour en Région parisienne ou un déménagement à Montpellier, où se trouve la concentration la plus importante de laboratoires et d'agents IRD et d'acteurs du développement au Sud.**

### **Les insuffisances de la gouvernance**

Le déménagement de l'IRD à Marseille, suivi d'une restructuration des services centraux n'ont apporté aucune amélioration à la gestion de l'IRD.

De nombreux directeurs d'unités considèrent que malgré les dispositifs de concertation mis en

place, le dialogue avec la Direction n'est pas constructif. Le sentiment général est qu'il s'agit de dispositifs alibis qui ne répondent en rien aux problèmes opérationnels auxquels sont confrontés les DUs. Pour ce qui est des relations avec le conseil scientifique, il y a eu de la part de la direction une tentative de marginalisation. Bien que les représentants du personnel au CA s'y soient fermement opposés, on constate que les avis et recommandations du CS sont rarement pris en considération.

Le resserrement du dispositif de gouvernance de l'Institut autour du président a produit de l'opacité : opacité dans les arbitrages budgétaires, opacité dans la gestion du budget, opacité dans la gestion du personnel. Cette opacité génère un climat délétère et menace l'image de l'Institut au plan national et international.

**Nous espérons que les tutelles seront désormais plus attentives qu'elles ne l'ont été dans le passé à l'impératif de transparence que nous réclamons.**

## **Le climat social**

Devant l'accumulation des problèmes, les organisations syndicales ont demandé en juin 2010 un audit social du Siègne. Les résultats ont montré l'existence d'un malaise profond, confirmé par le baromètre social élargi à l'ensemble du personnel demandé par l'administration en 2011. Au nombre des difficultés mises en évidence, on relève inquiétude, appréhension de l'avenir, manque de visibilité, ressenti négatif par rapport au climat social, absence de communication interne... Depuis, la situation n'a cessé de se dégrader. La cellule psychologique mise en place dans l'urgence par l'administration ne suffit pas au vu du nombre croissant de collègues en situation critique qui se tournent vers les syndicats.

Comme nous l'avons signalé à la direction à de nombreuses reprises, il ne suffit pas de mettre en place un baromètre pour que le climat s'améliore. Nous attendons encore les actions concrètes qui montrent que la direction a pris la mesure de l'ampleur de la crise.

**Pour conclure, il est urgent d'effectuer au sein de l'IRD les changements profonds qui lui**

**permettront de mener avec efficacité ses missions de recherche en partenariat pour le développement.**

Les élus du STREM/SGEN/CFDT : Nolwen Henaff, Jean-Louis Janeau, Didier Bogusz